



VISION STRATÉGIQUE

LA NOUVELLE-BEAUCE EN 2040



DOCUMENT
ADOPTÉ LE
18 JUIN 2025

Remerciements

La MRC tient à remercier tous les professionnels et les fiduciaires qui ont enrichi la réflexion sur l'avenir de notre territoire. Votre temps et votre contribution ont permis de façonner une vision stratégique ambitieuse et réalisable.

Mot du préfet

La Nouvelle-Beauce en 2040.
Ça fait rêver.

Depuis le dernier énoncé de vision stratégique en 2009, notre MRC s'est transformée, a fait face à de nouveaux défis et de nombreuses opportunités sont apparues. Le moment était donc venu pour nous de repenser collectivement la direction vers laquelle nous voulions nous propulser.

Au cours des derniers mois, les élus et les professionnels de la MRC de La Nouvelle-Beauce ont participé à un vaste exercice de planification où les échanges ont été riches et stimulants. Lors de ces rencontres, des idées fortes et inspirantes ont émergé et ont façonné notre vision de l'avenir.

C'est donc avec fierté que nous vous présentons aujourd'hui notre vision stratégique 2040. Elle guidera nos actions et nos décisions et nous invitera à explorer de nouvelles avenues, à innover et à entreprendre des projets qui amélioreront concrètement la qualité de vie de notre population.

Ensemble, façonnons une MRC à la hauteur de nos aspirations collectives.

M. Gaétan Vachon

Préfet

MRC de La Nouvelle-Beauce



Mot de la directrice générale

Notre vision stratégique est enfin là : quel exercice intéressant ça été pour notre équipe!

Chaque service professionnel de la MRC a apporté son expertise, chaque élu sa connaissance du terrain, et ensemble, nous avons bâti une stratégie ambitieuse pour l'avenir de nos onze municipalités.

L'heure est maintenant à l'action. On a du pain sur la planche, mais ce sera stimulant de travailler aux côtés des élus et de la communauté pour concrétiser cette vision.

Ce n'est que le début d'une belle aventure collective. Notre équipe est prête et motivée... on met maintenant le cap sur 2040!

M^{me} Nancy Labbé

Directrice générale et greffière-trésorière
MRC de La Nouvelle-Beauce



Équipe de réalisation et crédits

Direction

- Marie-Josée Larose - Directrice du Service de l'aménagement et développement du territoire

Coordination et rédaction

- Théophile Guérault, Urb. OUQ - Aménagiste principal

Collaborateurs

- Alix Tremblay, Urb. OUQ - Aménagiste
- Félix Hamel-Small, Urb. OUQ - Conseiller en urbanisme
- Marie-France Vallée - Agente de développement territorial
- Lisa-Marie-Pouliot - Agente de développement territorial

Correction

- Marie-Pierre Lessard - Technicienne en bureautique

Conception graphique et mise en page

- Cynthia Gagnon - Agente aux communications et rédactrice
- Katy Guillemette - Technicienne en géomatique

Commission de l'aménagement et du développement du territoire

- Gaétan Vachon - Préfet et maire de la ville de Sainte Marie
- Yvon Asselin - Maire de la municipalité de Sainte-Hénédine
- Olivier Dumais - Maire de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon
- Claude Perreault - Maire de la municipalité de Sainte-Marguerite
- Réal Turgeon - Maire de la municipalité de Saint-Isidore

La construction et l'organisation de la vision stratégique pour La Nouvelle-Beauce reposent sur une vision transversale des enjeux et des objectifs que la MRC souhaite porter. La vision stratégique donne sens à la notion de développement durable en traitant à la fois des sujets sociaux, économiques, culturels, environnementaux, d'aménagement du territoire et de mobilité. Elle assure la cohérence des actions et plans d'action de l'ensemble des documents de planification relatifs au développement et à l'aménagement du territoire.



La vision stratégique vise à prendre en considération l'interdépendance des documents de planification relatifs au développement et à l'aménagement du territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce et les corrélations qui en résultent.

La vision stratégique pour la MRC de La Nouvelle-Beauce peut ainsi être illustrée par cette toile de connexions entre les documents de planification, aussi variés qu'interdépendants.

Liste des acronymes

GES	: Gaz à effet de serre
LAU	: Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ. c. A-19.1)
LPTAA	: Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (RLRQ. c. P-41.1)
MAPAQ	: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MRC	: Municipalité régionale de comté
MTMD	: Ministère des Transports et de la Mobilité durable
OGAT	: Orientations gouvernementales en aménagement du territoire
PAC (mrc)	: Programme d'appui aux collectivités
PAGIEPS	: Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale
PDTAF	: Plan de développement du territoire agricole et forestier
PRMHH	: Plan régional des milieux humides et hydriques
PGMR	: Plan de gestion de matières résiduelles
RPA	: Résidences privées pour aînés
SADR	: Schéma d'aménagement et de développement révisé
SADT	: Service de l'aménagement et développement du territoire
UMQ	: Union des municipalités du Québec
UPA	: Union des producteurs agricoles

Table des matières

Présentation de la démarche	2
Les qualités et valeurs de La Nouvelle-Beauce	4
Diagnostic et enjeux.....	5
Faits saillants.....	5
Synthèse des enjeux du territoire	7
Éléments transversaux	18
Les enjeux et défis prioritaires	19
La vision stratégique	20
Les piliers de la vision	20
L'énoncé de vision stratégique	21
Axes d'intervention et objectifs.....	22

Contexte

Afin de favoriser l'exercice cohérent de ses compétences en vertu de toute loi, une MRC est tenue de maintenir en vigueur, en tout temps, un énoncé de sa vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social de son territoire (*LAU*, art. 2.3.).

Un énoncé de vision stratégique est un document qui montre une image globale du devenir souhaité par une collectivité, dont l'horizon de planification est de moyen long terme (15 ans) et qui guidera l'organisation dans la gestion du changement souhaité¹.

Le dernier énoncé de vision stratégique de La Nouvelle-Beauce couvrait la période 2010-2025. Alors qu'il est arrivé à échéance, la révision prochaine du Schéma d'aménagement et de développement impose une réflexion préalable sur l'avenir du territoire. Il est également essentiel d'anticiper les enjeux de développement des 15 prochaines années, en tenant compte des récentes modifications du cadre législatif et de l'évolution des pratiques en aménagement.

Cette vision stratégique s'appuie sur un diagnostic mettant en lumière les faits saillants et plusieurs grands enjeux, facilitant ainsi une meilleure compréhension du territoire de La Nouvelle-Beauce et des choix stratégiques qui en découlent. Viennent ensuite les éléments transversaux et les enjeux et défis prioritaires qui offrent une grille de lecture de l'énoncé de vision stratégique et de ses axes d'intervention, déclinés en piliers et en objectifs.

Concrètement, l'écriture de la vision stratégique de La Nouvelle-Beauce s'est élaborée en répondant aux quatre questions suivantes² :



Soucieuse d'ancrer cette réflexion dans son identité territoriale, la MRC a ajouté, en cours de route, une question qui lui paraît fondamentale : **Qui sommes-nous?**

^{1,2} MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, Vision stratégique – [en ligne] <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/amenagement-territoire/guide-prise-decision-urbanisme/planification/vision-strategique>

Présentation de la démarche

L'exercice de planification stratégique s'est articulé autour de 3 grandes étapes, à savoir : l'identification, la priorisation et la rédaction.

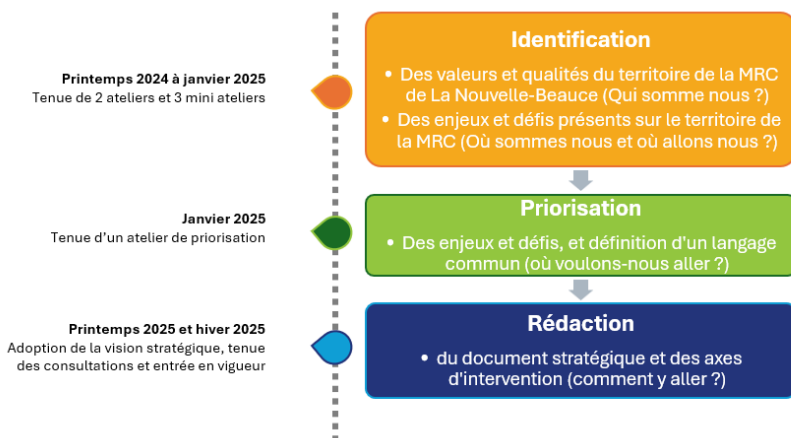
L'élaboration du document repose sur un processus de consultation des parties prenantes. Dans ce cadre, un **premier atelier** de consultation a été organisé au printemps 2024 auprès des professionnels à l'emploi de la MRC et de ses fiducies. Au cours de

cet atelier, chaque participant a été chargé de réaliser un microdiagnostic en identifiant un ou deux enjeux liés au territoire de La Nouvelle-Beauce, qu'ils soient en lien direct avec sa pratique professionnelle ou non. Les enjeux soulevés ont ensuite été exposés devant l'assemblée selon une méthodologie articulée autour des questions suivantes : « Où en sommes-nous ? » et « Quelle sera l'évolution si la tendance actuelle se maintient ? ».

Cette première démarche a permis d'identifier 26 enjeux pour le territoire de La Nouvelle-Beauce, dont 14 ont été retenus dans le cadre de l'élaboration de l'énoncé de vision stratégique. Certains de ces enjeux ont été regroupés pour leur complémentarité, tandis que les enjeux liés à la gouvernance seront abordés dans la révision de la planification stratégique territoriale qui se concentre spécifiquement sur l'organisation et la gestion de la MRC.

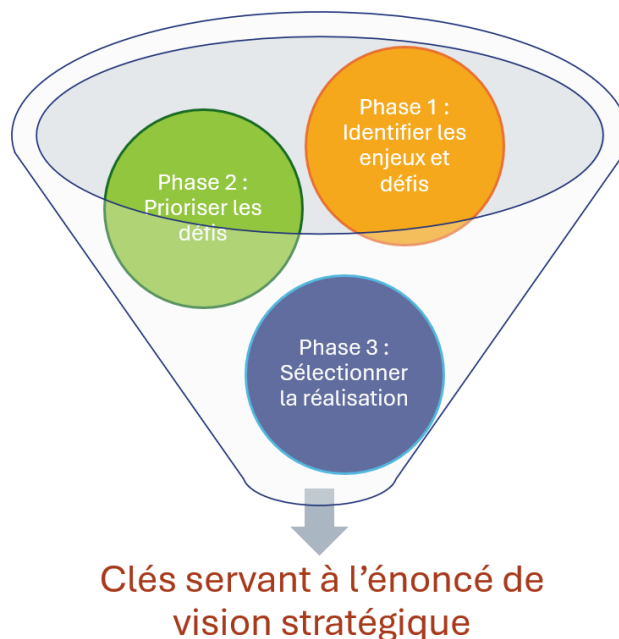
À l'automne 2024, **trois mini-ateliers** ont été organisés par le Service de l'aménagement et développement du territoire (SADT) afin de présenter aux élus et à la direction générale de chaque municipalité les obligations liées à l'énoncé de vision stratégique, et de dresser un bilan du précédent énoncé. Au terme de ces présentations, les participants ont été invités à répondre à un sondage en ligne portant sur deux questions essentielles : « Quelles sont les qualités et valeurs actuelles de La Nouvelle-Beauce ? » et « Quelles sont les qualités et valeurs devant guider notre développement à long terme ? ». Ces mini-ateliers ont permis d'identifier des pistes de réflexion essentielles pour la définition d'une identité territoriale, qui constitue le socle du développement territorial, économique, culturel, social et environnemental de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Un **troisième et dernier atelier** a été tenu auprès de tous les maires et de la direction générale de chaque municipalité au début de l'année 2025. Cet atelier visait un double exercice, soit l'identification d'enjeux du



territoire et la priorisation de ces enjeux/défis afin de guider le développement culturel, économique environnemental et social de ce dernier. L'atelier s'est déroulé en trois phases.

- La première phase visait, par groupe, à identifier les enjeux et défis du territoire afin de compléter ceux déjà soulevés par les professionnels et les fiduciaires lors de la rencontre au printemps 2024. La méthodologie utilisée était similaire à celle lors du premier atelier.
- La deuxième phase avait pour objectif de prioriser les enjeux et défis identifiés, afin d'orienter le développement de La Nouvelle-Beauce. Pour ce faire, chaque participant, de façon individuelle, devait sélectionner sur son téléphone trois défis par thématique (culture, économie, environnement et société) qu'il considérait prioritaires pour guider le développement du territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce.
- La troisième phase de la rencontre visait à affiner la priorisation en identifiant, par groupe, la grande réalisation de la MRC qui les rendrait (le groupe) particulièrement fiers en 2040, si elle venait à se concrétiser. Pour cela, les participants devaient s'appuyer sur les quatre défis les mieux classés dans chaque thématique lors de la priorisation effectuée durant la deuxième phase.



Ce dernier atelier a permis d'identifier 20 enjeux supplémentaires concernant le territoire de La Nouvelle-Beauce, couvrant des domaines variés tels que le développement territorial, le développement social, le développement culturel, la gestion des matières résiduelles, les changements climatiques, l'innovation et le développement économique. Les résultats des ateliers de priorisation (phases 2 et 3) révèlent quant à eux, une vision claire et ambitieuse pour l'avenir de la MRC.

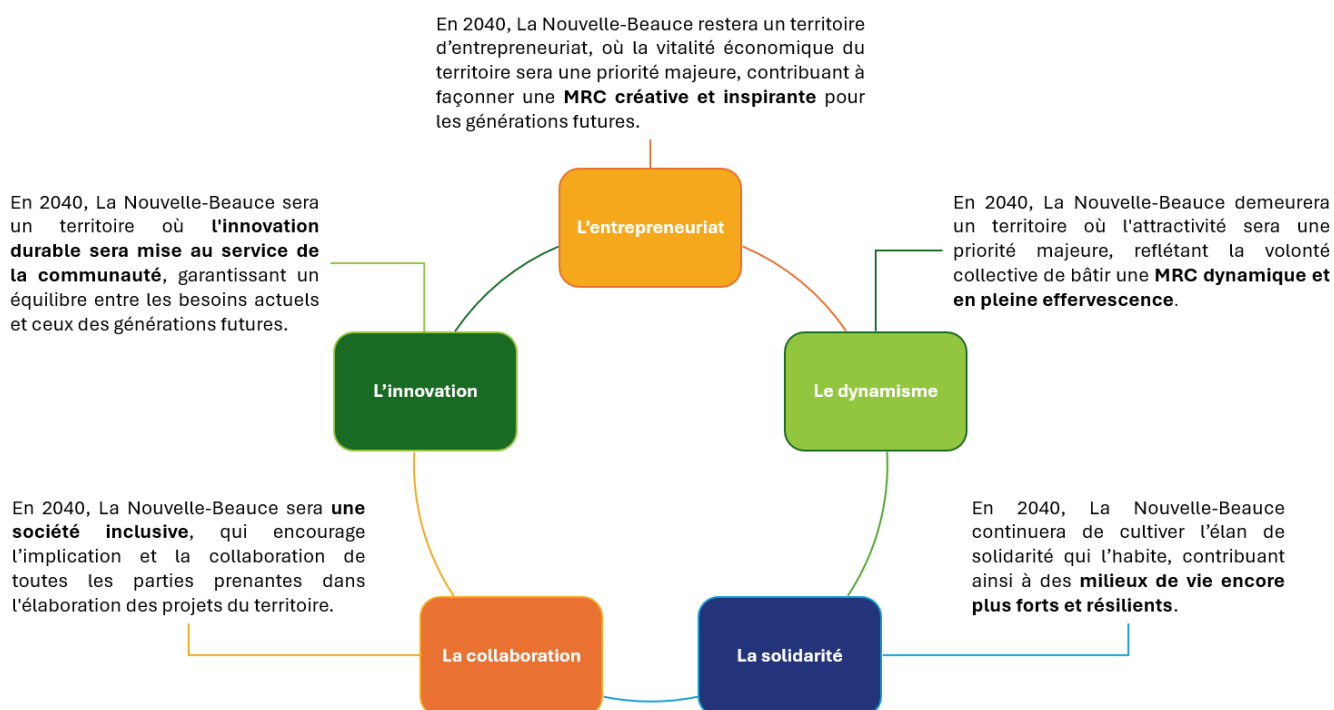
La MRC a également tenu à consulter les producteurs agricoles afin de mieux comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés dans leur pratique. À cette fin, une séance du Comité consultatif agricole a eu lieu le 24 février 2025. Certains des enjeux présentés dans les pages suivantes ont été ajustés en fonction des précisions apportées lors de cette rencontre. Lors de cette séance, trois représentants des producteurs agricoles, un représentant de la société civile et trois élus municipaux étaient présents, ainsi que le conseiller en aménagement de la Fédération de l'UPA.

En définitive, cette démarche itérative a permis de définir un projet de territoire partagé par le plus grand nombre.

Les qualités et valeurs de La Nouvelle-Beauce

Le choix de ces qualités et valeurs résulte de trois mini-ateliers de réflexion menés à l'automne 2024 avec les maires et la direction générale de chaque municipalité. Les participants devaient identifier les qualités et valeurs du territoire en 2025 et celles devant guider son développement futur.

La vision stratégique de La Nouvelle-Beauce s'appuie sur ces cinq valeurs distinctives, partagées par la communauté, afin d'assurer une cohérence entre les orientations et objectifs définis. Ces valeurs permettront également de refléter l'identité territoriale de La Nouvelle-Beauce à travers les plans d'action à venir.



La Nouvelle-Beauce incarne un territoire dynamique où l'entrepreneuriat se distingue par sa créativité et sa capacité d'adaptation à une économie en constante évolution. Grâce à un solide réseau de soutien aux entrepreneurs, elle poursuit ses efforts pour accroître la vitalité économique et renforcer l'attractivité du territoire.

En plaçant l'innovation au service de la communauté, elle contribuera à bâtir un environnement propice à la croissance et au développement durable du territoire. Enfin, en affirmant la solidarité et la collaboration comme pilier essentiel de son développement, La Nouvelle-Beauce deviendra une société encore plus inclusive, et résiliente, prête à relever les défis de demain tout en préservant la qualité de vie de ses habitants. Ensemble, ces qualités et ces valeurs renforceront le sentiment de fierté et d'appartenance au territoire.

Diagnostic et enjeux

La section suivante dresse d'abord un portrait des principaux faits saillants du territoire, puis met en lumière les principaux enjeux structurants identifiés lors des ateliers de consultation et auxquels il faudra répondre dans les années à venir.

Les sources de données et de renseignements des faits saillants proviennent majoritairement de Statistique Canada, de l'Institut de la statistique du Québec, et de données internes recueillies par la MRC à chaque début d'année lors de la compilation des permis de construction et des certificats d'autorisation émis l'année précédente.

Faits saillants



39 743 habitants de La Nouvelle-Beauce³



42⁴ habitants/km²



25 % de la population à moins de 20 ans⁴



+19,4 % de croissance démographique d'ici à 2041⁵



41,2 ans est l'âge médian⁴



55 394 \$ était le revenu d'emploi médian en 2023⁶



1 847 entreprises dans la MRC en 2023⁶



21 205 personnes étaient actives sur le marché du travail en 2021⁶



2^e rang des MRC du Québec ayant le plus haut taux de travailleurs âgés de 25 à 64 ans⁶



3 103 logements construits en 10 ans⁷



61 % des constructions sont de type isolé, jumelé et en rangée⁷



15 résidences pour aînés (RPA)

³ Population des municipalités du Québec, décret de 2024

⁴ Statistique Canada, recensement 2021

⁵ Institut de la statistique du Québec, projection de la population 2021 – 2041, donnée de 2024. Chez nos voisins les perspectives sont de 26,4% (MRC de Lotbinière), 13,0% (MRC de Bellechasse) et 7,6% (MRC de Beauce-Centre);

⁶ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, portrait socio-économique de la Chaudière-Appalaches, La Nouvelle-Beauce, 2021

⁷ Compilation interne des permis de construction des 10 dernières années, MRC de La Nouvelle-Beauce, 2023



905,33 km²

superficie de La Nouvelle-Beauce



11 municipalités



1 pôle régional (activités à caractère régional) – ville de Sainte-Marie



95% du territoire en zone agricole* (*Loi sur la protection et des activités agricoles*)



3^e MRC la plus importante au Québec en termes de revenus agricoles⁸



704 exploitants agricoles⁹



1 184 terres à bois¹⁰



609 producteurs forestiers enregistrés¹⁰



3 usines de sciage avec une capacité de scier de 240 000m³ solides¹⁰



1 position avantageuse dans la région Chaudière-Appalaches, la route du Président-Kennedy, qui relie Lévis aux États-Unis et l'autoroute Robert-Cliche qui relie Québec à Saint-Georges.



6 entreprises agro-touristiques



60 km de voies cyclables (Véloroute)



1 stationnement incitatif (Cameron)



2 espaces verts d'envergure – Le Domaine Taschereau et le Mont-Cosmos



2 écocentres régionaux (Frampton et Sainte-Marie)



- 1** Cégep – Le cégep Beauce-Appalaches
- 1** Observatoire universitaire – Mont Cosmos
- 1** Diffuseur de spectacles – Ovascène
- 1** Centre médical de La Nouvelle-Beauce

⁸ Plan de développement du territoire agricole et forestier (PDATF), MRC de La Nouvelle-Beauce, 2019-2021

⁹ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, portraits régionaux de l'agriculture, 2019

¹⁰ MRC de La Nouvelle-Beauce, 2024

Synthèse des enjeux du territoire

Les enjeux structurants concernant le territoire de La Nouvelle-Beauce présentés ci-dessous couvrent les quatre thématiques du développement :

1. Culturel
2. Économique
3. Social et territorial
4. Environnemental

1. Développement culturel :

1.1 La mobilisation d'acteurs dans le développement des milieux de vie

Les municipalités manquent parfois de temps ou encore de personnel, ce qui fait en sorte que le maintien des opérations quotidiennes devient la priorité. Cette situation laisse, certes, peu de place au développement de projets dont ceux à caractère culturel qui sont non-négligeables dans l'amélioration des milieux de vie et du dynamisme de nos communautés.

Nous faisons face à une méconnaissance de la vie culturelle, ce qui amène peu d'implication du milieu quant à son développement.

Nous remarquons très peu d'intérêt quant aux leviers financiers disponibles en culture au sein de notre territoire.

1.2 La fermeture des églises et la requalification des bâtiments religieux

Les deux fabriques responsables des bâtiments religieux de La Nouvelle-Beauce planifient la fermeture de la plupart des églises et la vente des presbytères. D'ici 5 ans, les églises seront fermées au culte. Les ressources disponibles ne suffiront pas pour répondre à la demande qui risque d'augmenter pour reconvertir les bâtiments religieux et des choix devront être faits. Le risque est de voir ces bâtiments phares des noyaux villageois abandonnés. Sur le plan identitaire, **ces témoins du caractère**

rural, historique et architectural de La Nouvelle-Beauce doivent être préservés et mis en valeur.

1.3 L'engagement des bénévoles

Le dynamisme culturel d'un territoire repose en grande partie sur l'engagement des bénévoles qui font vivre les organismes communautaires et animent la scène locale. Cependant, le vieillissement de la population, la diversification des formes d'engagement et l'évolution des attentes des bénévoles rendent leur recrutement et leur rétention de plus en plus complexes.

Face à ces défis, **la MRC et les municipalités ont l'opportunité de jouer un rôle structurant en offrant des formations et des outils aux organismes culturels dans le recrutement des bénévoles.** En soutenant ces acteurs clés, elles contribuent non seulement à la pérennité des initiatives culturelles, mais aussi au renforcement du tissu social et à l'engagement citoyen, qui sont des leviers essentiels pour assurer la vitalité et l'attractivité du territoire.

1.4 Bibliothèques municipales : les portes d'entrée à culture

Les bibliothèques municipales jouent un rôle essentiel dans la vitalité culturelle et éducative d'une municipalité. À l'échelle locale, elles

sont « *les portes d'entrée à la culture* ». Ce sont de véritables pôles d'apprentissage, d'échange et d'inclusion sociale. Cependant, avec l'évolution des habitudes de lecture (ex. : liseuse, tablette, etc.), la montée en puissance du numérique et les nouvelles attentes des citoyens, il devient impératif d'adapter ces espaces aux réalités contemporaines. C'est une opportunité stratégique pour la MRC de renforcer l'attractivité de son territoire. **En soutenant la valorisation et la modernisation des bibliothèques municipales, la MRC contribue au développement culturel, à l'épanouissement des citoyens et à la vitalité du territoire.**

1.5 La culture est reléguée au second plan

En Nouvelle-Beauce, la culture est souvent reléguée au second plan par rapport au développement économique et à l'entrepreneuriat. Pourtant, elle constitue un levier important pour la cohésion sociale, le dynamisme économique et l'attractivité du territoire. **Démystifier la culture et mettre en lumière ses impacts positifs sur la communauté représente une opportunité pour la MRC.** Une approche proposée consiste à intégrer davantage la culture dans les loisirs, sous le concept de « loisir culturel », afin de mieux rejoindre la population, en l'inscrivant dans une dynamique déjà bien ancrée au sein des programmations municipales et communautaires. En renforçant la présence des activités culturelles dans les loisirs, la MRC pourrait encourager une plus grande participation et démocratiser l'accès à la culture pour l'ensemble de la population.

1.6 La fréquentation des espaces culturels

La fréquentation des espaces culturels est un bon indicateur pour connaître l'impact, l'attractivité et la pertinence de l'offre culturelle sur un territoire. En Nouvelle-Beauce, le

nombre d'abonnés au « Réseau Biblio » représente seulement 20 % de la population (environ 8 000 abonnés pour 40 000 habitants)¹¹. Ce niveau de fréquentation est le stigmate d'une méconnaissance de l'offre et du manque d'habitude culturelle sur notre territoire (voir plus haut). Pourtant, ces espaces culturels – bibliothèques, musées, salles de spectacles, etc. – sont des lieux essentiels à la vitalité et à l'identité d'un territoire.

Face à ce défi, **la MRC a une opportunité stratégique de mettre en place des incitatifs visant à stimuler la fréquentation** de ces lieux et à renforcer leur rôle dans le développement social et économique du territoire.

1.7 Les inégalités d'accès à la culture

La MRC de La Nouvelle-Beauce a un rôle clé à jouer pour démocratiser l'accès à la culture et assurer qu'elle soit disponible pour tous. **En rapprochant la culture des petits milieux, la MRC stimule la participation citoyenne, valorise le patrimoine local et encourage le dynamisme économique de la communauté.** Cette approche contribue également à réduire les inégalités d'accès et à faire de la culture un véritable moteur de développement pour l'ensemble du territoire. Elle peut s'appuyer sur les organismes communautaires et infrastructures existantes et voir à les décentraliser. Par exemple, Ovascène pourrait servir de diffuseur et offrir la culture dans les petits milieux.

¹¹ Données provenant de « Réseau Biblio » et Statbibl, 2024

2. Développement économique :

2.1 La croissance économique de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Les acteurs observent un ralentissement de la croissance économique sur le territoire de La Nouvelle-Beauce. On observe peu d'innovation dans la construction. L'absence d'ancrage avec une institution universitaire en Nouvelle-Beauce représente un frein à l'innovation industrielle. Par ailleurs, les ressources disponibles en accompagnement et en soutien sont inconnues des entreprises, habituées à tout faire elles-mêmes. La position géographique du territoire est avantageuse pour les industries, mais la protection du territoire agricole représente un frein à l'expansion des zones industrielles. **Une optimisation des parcs industriels s'impose et une régionalisation ou une spécialisation doit être envisagée (« la bonne entreprise au bon endroit »).**

2.2 La pénurie de main-d'œuvre :

La pénurie de main-d'œuvre impacte toutes les sphères professionnelles du territoire y compris le milieu agricole, qui fait face à des défis spécifiques, notamment en matière de relève et de rétention des travailleurs. La MRC de **La Nouvelle-Beauce doit profiter de son positionnement géographique avantageux pour attirer et retenir la main-d'œuvre**. En parallèle, d'autres leviers doivent être étudiés tels que la régionalisation des services, l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, l'accompagnement des nouvelles générations d'agriculteurs, l'amélioration des programmes de formation, etc. Face à ce défi, **miser sur nos entreprises et nos milieux de vie** et nos particularités agricoles constitue une opportunité stratégique pour la MRC. Pour ce faire, la mobilisation et la concertation de l'ensemble des

acteurs sont essentielles pour assurer une rétention durable de la main-d'œuvre.

2.3 Expansion, diversification de l'offre et implantation des entreprises et produits touristiques

La Nouvelle-Beauce peine à offrir une expérience touristique distinctive, manquant d'infrastructures adaptées à la croissance des entreprises et à l'attractivité des visiteurs. L'offre touristique s'inscrit dans une démarche de développement régional au même titre que la promotion des activités agricoles et la protection de leur territoire. Dans un tel contexte, il est crucial de **créer une synergie entre les acteurs du développement touristique**.

2.4 La gestion de l'urbanisation

En matière d'industrie, les PME représentent encore le cœur et l'ADN de l'économie beauceronne, et ce, malgré les enjeux de main-d'œuvre qui touchent la région, palliés par l'arrivée de travailleurs étrangers. Les nouvelles OGAT requièrent des MRC qu'elles assurent la compétitivité des espaces industriels et optimisent les investissements qui y sont consentis. Est-ce qu'une spécialisation des parcs industriels est envisageable? Les municipalités devront-elles rationaliser davantage l'utilisation des espaces (ex. : réduction des marges de recul)? Les entreprises saisiront-elles l'opportunité que représente le trafic ferroviaire ?

2.5 L'attractivité du territoire

L'absence de sentiment d'appartenance au territoire de La Nouvelle-Beauce constitue un frein majeur à l'implantation et la sauvegarde de nouvelles entreprises et commerces de proximité. Cet enjeu complique également l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre, un

défi crucial pour assurer la vitalité économique du territoire. Ainsi, malgré un fort esprit entrepreneurial, l'innovation peine à s'imposer pour rendre les milieux de vie plus dynamiques. Dans ce contexte, **la MRC de La Nouvelle-Beauce a un rôle clé à jouer en mettant en place des initiatives visant à rendre attrayants nos milieux de vie et renforcer l'attachement au territoire.**

2.6 Mutualisation des services municipaux

Dans un contexte où les municipalités doivent conjuguer avec des ressources limitées et des besoins et obligations croissantes, **le regroupement de certains services municipaux apparaît comme une solution stratégique pour optimiser les ressources, améliorer l'efficacité** (ex. : comptabilité, ressource humaine, etc.) et offrir des services de qualité aux citoyens. Toutefois, une approche équilibrée, basée sur une analyse rigoureuse des impacts et une concertation entre les municipalités concernées, est essentielle pour assurer une transition harmonieuse et bénéfique pour l'ensemble des citoyens.

2.7 Le retour du train en Beauce

Le retour du train en Beauce représente un projet structurant pour le développement régional, avec des retombées économiques significatives. Toutefois, il soulève également des questions d'acceptabilité sociale, qui nécessitent une attention particulière. **Il est essentiel pour la MRC de bien cerner les opportunités et les défis liés au retour du train** afin de le rendre bénéfique pour l'ensemble de la communauté.

2.8 La transition énergétique

Le plan d'action 2035 d'Hydro-Québec souligne que les besoins actuels en électricité doubleront d'ici 2050. Il précise en disant que les stratégies « *d'optimisation et de réduction de la consommation ne suffiront pas à combler l'ensemble des besoins additionnels en électricité engendrés par la transition énergétique et économique¹²* ». Par conséquent, une utilisation responsable et durable des ressources énergétiques et l'augmentation de la capacité de production est requise. **La MRC de La Nouvelle-Beauce a un rôle à jouer dans le développement de ces énergies renouvelables sur le territoire.** En effet, le développement d'un créneau en énergie renouvelable constitue une opportunité majeure pour la MRC, tant sur le plan économique qu'environnemental. En misant sur ses ressources locales, en mobilisant ses acteurs et en anticipant les défis réglementaires et financiers, la MRC pourrait devenir un modèle de transition énergétique et un pôle d'innovation durable au Québec.

¹² Hydro-Québec, Vers un Québec décarboné et prospère – Plan d'action 2035. [En ligne] <https://www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/plan-action-2035.pdf>

3. Développement social et occupation du territoire :

3.1 Le vieillissement de la population

Au cours de la période 2001-2021, on a observé un doublement des effectifs de population dans les tranches de 55 ans et plus et une augmentation de leur poids dans la population de 50 %. On estime que le nombre et la proportion de personnes âgées de 85 ans et plus dans la population devraient tripler d'ici les 20 prochaines années.

Les conséquences du vieillissement touchent une panoplie de sphères : habitat, infrastructures, santé, mobilité, économie. **Les municipalités et la MRC doivent se pencher sur cette question qui suppose une adaptation des services municipaux et une transformation du cadre urbain.**

3.2 La mobilisation d'acteurs dans le développement des milieux de vie : immigration

L'immigration internationale est le principal moteur de la croissance de la population en Nouvelle-Beauce. Les personnes immigrantes de toutes les origines contribuent à l'essor social, culturel et économique des collectivités.

Pourtant, si **les entreprises et les municipalités locales ont un rôle majeur à jouer en matière d'accueil des nouveaux arrivants et d'inclusion sociale**, la concertation fait résolument défaut. Certaines municipalités n'ont pas de structure d'accueil et d'intégration même si des personnes immigrantes s'y établissent de façon notable.

3.3 Le leadership du Collectif en développement social

Le Collectif en développement social est la nouvelle structure de gouvernance qui a pour

mandat de veiller au développement social de notre territoire, qui est un intrant du développement économique. Cette instance est soutenue financièrement par la Fondation Lucie et André Chagnon et a pour mandat de mettre en œuvre le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS).

Dans une optique de mettre en place des projets structurants et durables pour améliorer le milieu de vie, il serait profitable de **renforcer les liens entre le Collectif et le conseil de la MRC** afin d'arrimer les enjeux ciblés par le Collectif et les priorités du conseil de la MRC.

3.4 La dépendance à l'automobile et absence d'alternative

Sur le territoire, on observe une dépendance à l'automobile. Le manque d'alternatives force les individus à se déplacer en auto-solo. Le modèle de transport adapté, surmené, a atteint les limites de sa capacité à répondre aux besoins de ses usagers, tandis que la fin du service d'autobus interurbain vers Saint-Georges, Lévis et Québec a laissé un vide déstructurant l'offre du territoire. Tardant à combler ce vide, La Nouvelle-Beauce accuse un retard en matière de développement du transport collectif, entraînant une perte de l'autonomie individuelle, voire une exclusion sociale des personnes vulnérables. De plus, dans un contexte où une pénurie de logements sévit quel choix reste-t-il pour les étudiants du Cégep?

La Nouvelle-Beauce doit passer de la culture de la voiture à une culture de la mobilité durable et s'assurer de l'arrimage entre transport et aménagement du territoire afin de rendre possibles les choix individuels, favoriser la participation à la société de tous les

habitants et assurer la sécurité des usagers vulnérables de la voie publique.

3.5 Sécurité alimentaire

Les projets en sécurité alimentaire visent à donner un accès physique et économique pour tous à une nourriture saine et nutritive par différents moyens (cuisines collectives, jardins communautaires, épiceries solidaires, services de soutien à la planification financière, etc.). Actuellement, les services offerts en Nouvelle-Beauce ont pour mission de répondre aux besoins en insécurité alimentaire qui se traduisent par le don de nourriture.

La consolidation de plusieurs projets en développement sur le territoire permettrait de structurer les services en sécurité alimentaire et de répondre aux besoins grandissant en valorisant le développement des compétences et l'autonomisation.

3.6 L'appartenance au territoire

En Nouvelle-Beauce, le sentiment d'appartenance de la communauté avec le territoire s'érode lentement. Face à ce défi, **développer des initiatives visant à renforcer l'appartenance au territoire** représente une opportunité précieuse pour la MRC. Pour ce faire, plusieurs options se présentent à la MRC comme le soutien au développement d'une offre de loisir inclusive et adaptée à l'ensemble de la population. Il faut aussi renforcer l'intégration et mettre en place des mécanismes pour accueillir les nouveaux arrivants. En cultivant ce sentiment d'appartenance, la MRC peut renforcer le lien social, attirer de nouveaux résidents et stimuler le développement local, tout en consolidant la fierté et la solidarité au sein de la communauté.

3.7 Un tissu social qui s'érode

En Nouvelle-Beauce, l'individualisme et l'isolement social de la population sont en progression, avec des répercussions importantes sur la santé mentale, le bien-être communautaire et la cohésion sociale. L'aménagement d'espaces publics favorisant les rencontres constitue ainsi une opportunité stratégique pour la MRC afin de renforcer le tissu social et stimuler la solidarité sur son territoire.

Pour y parvenir, l'amélioration de l'offre en termes de loisirs et d'espaces publics, tels que des parcs, des cuisines collectives, ou d'autres lieux de rencontre, permettrait de réduire l'isolement et d'encourager la socialisation. Actuellement, la socialisation se fait principalement à travers les enfants, notamment via les CPE et les écoles. Il serait pertinent d'explorer la théorie des « enfants comme vecteurs de la socialisation » et d'investir dans une concertation régionale autour de ces milieux.

En définitive, **la MRC de La Nouvelle-Beauce a un rôle clé à jouer pour faciliter l'interaction sociale par un aménagement réfléchi et accessible des milieux de vie**. Cela contribuera à renforcer le bien-être collectif, tout en permettant à la communauté de relever les défis sociaux, en cultivant un environnement plus inclusif, ouvert et résilient.

3.8 Méconnaissance des organismes communautaires

En Nouvelle-Beauce, il y a un manque de sensibilisation et de promotion autour des organismes et initiatives en place pour le développement collectif et social. Par ailleurs, certaines perceptions négatives persistent au sein de la population, où ces structures sont parfois associées à la pauvreté extrême ou

même à un stigmate de honte, ce qui nuit à leur image et à leur accès.

La MRC de **La Nouvelle-Beauce dispose d'une opportunité stratégique pour mettre en valeur les organismes communautaires présents sur le territoire.** En faisant connaître et reconnaître les organismes communautaires sur son territoire, elle pourrait contribuer à renforcer la solidarité au sein de sa communauté, améliorer l'efficacité des services offerts et promouvoir un développement social durable bénéfique pour tous les citoyens. Cela permettrait également de lutter contre les stéréotypes et de favoriser une meilleure intégration des actions collectives dans la vie quotidienne des habitants.

3.9 La relève des bénévoles

Le dynamisme communautaire repose en grande partie sur l'engagement des bénévoles qui enrichissent la vie d'un territoire. En Nouvelle-Beauce, le défi de la relève des bénévoles devient de plus en plus pressant. En effet, le vieillissement de la population, l'évolution des attentes des jeunes générations, et le manque de reconnaissance à l'égard des bénévoles exercent une pression grandissante sur les organismes qui dépendent du bénévolat pour assurer leurs missions.

Face à ce constat, la MRC de La Nouvelle-Beauce se trouve devant une opportunité stratégique pour **stimuler et favoriser la relève des bénévoles afin de garantir la continuité et le renforcement des services communautaires et culturels.** Ce faisant, elle contribuera à construire une communauté plus dynamique, inclusive et intergénérationnelle.

3.10 Pour une urbanisation durable

Le territoire de La Nouvelle-Beauce, majoritairement en zone agricole (95 %), fait face à une crise du logement alors que la population devrait croître de 11 % d'ici 2041. Le projet de loi 103 a introduit l'obligation de faire l'analyse des besoins à l'échelle de la MRC lors des demandes d'exclusion de la zone agricole. La composition démographique change, avec une forte proportion de personnes âgées et des ménages plus petits. Face à ces défis, les municipalités devront trouver des moyens pour « s'agrandir de l'intérieur » en adoptant de nouvelles formes d'urbanisation. Pour répondre aux besoins changeants de leurs populations, celles-ci pourraient devoir **favoriser la diversification des types d'habitation, introduire de nouvelles mesures fiscales pour favoriser l'ajout de logements et miser sur l'optimisation des infrastructures publiques.**

3.11 Une offre de logement pas toujours bien adaptée aux besoins de la population

L'accès à un logement adéquat est un enjeu fondamental pour assurer la qualité de vie des citoyens et soutenir le développement harmonieux du territoire. En Nouvelle-Beauce, il y a une forte demande en appartements et logements adaptés aux besoins des ménages, mais l'offre n'est pas au rendez-vous. Environ 74 % du parc immobilier de la MRC est constitué de résidences unifamiliales¹³. Le taux d'inoccupation des appartements locatifs est tombé à 0,4 % en 2020¹⁴. Près de 15 % des résidents locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu aux frais de location¹². Le taux de pénétration du logement social en Nouvelle-Beauce est de 15 logements pour 1 000 ménages privés, en comparaison pour le Québec

¹³ Statistique Canada, recensement de 2021

¹⁴ Les besoins en logement social et abordable de la MRC de La Nouvelle-Beauce – Allan Gaudreault, 2020

qui est de 44 logements pour 1 000 ménages privés¹³.

Dans ce contexte, **la MRC doit développer une offre de logements adaptée aux besoins des ménages et des aînés afin de stimuler un développement résidentiel équilibré, durable et accessible**, garantissant ainsi l'attractivité et la vitalité du territoire pour les générations futures.

3.12 L'identité rurale

La Nouvelle-Beauce a une identité profondément rurale, son territoire et ses habitants ayant des liens forts avec l'agriculture. La campagne attire pour ses qualités, notamment la qualité de vie, le coût de la vie légèrement moins élevé et la beauté des paysages. Les demandes sociales sont de plus en plus

importantes en loisirs, en conservation de la nature, récréation, villégiature, etc.

En parallèle, la proximité de la région métropolitaine de Québec (et l'inclusion, dans le cas de Saint-Lambert-de-Lauzon) représente un couteau à double tranchant. La population active a augmenté au rythme de la création d'emplois en Nouvelle-Beauce, mais la main-d'œuvre se dirige de plus en plus à l'extérieur de la MRC; c'est dorénavant 1 travailleur sur 6 qui se rend à Québec ou à Lévis pour le travail, alors qu'on en comptait 3 fois moins il y a 20 ans¹⁵. Il existe un risque que d'autres municipalités basculent à l'intérieur de la région métropolitaine de Québec, entraînant une perte de pouvoir locale et une prise de décision externe en matière d'aménagement du territoire et de mobilité.

¹⁵ Statistique Canada, recensement 2001 - 2021

4. Développement environnemental :

4.1 Gestion des matières résiduelles et performance territoriale

La Nouvelle-Beauce, actuellement la dernière en Chaudière-Appalaches en termes de gestion des matières résiduelles, enfouit une grande quantité de déchets qui pourraient être réutilisés ou valorisés. Arrimées à la performance territoriale, les redevances d'enfouissement sont en baisse. **Le développement d'une approche d'économie circulaire, où les déchets sont transformés en ressources, représente une opportunité stratégique pour la MRC.** Cette démarche permettrait de repenser le développement territorial de manière durable et innovante, en s'appuyant sur la valorisation des ressources locales, l'innovation entrepreneuriale, la mobilisation des acteurs du territoire. Dans ce contexte, l'économie circulaire, combinée au tri robotisé, représente une réelle opportunité d'amélioration.

Pour y parvenir, **la MRC a tout intérêt à favoriser l'adhésion de tous les acteurs du territoire**, qu'il s'agisse des industries, commerces et institutions (ICI) ou des citoyens. Chacun doit être partie prenante de la solution. À cet effet, la MRC pourrait renforcer ses actions en matière de réglementation, intensifier ses efforts de sensibilisation et améliorer l'accessibilité aux services, afin de favoriser une gestion plus efficace et durable des matières résiduelles. En s'engageant dans cette voie, La Nouvelle-Beauce pourrait non seulement réduire son empreinte environnementale, mais aussi stimuler la création d'emplois et générer de nouvelles opportunités économiques, faisant de l'économie circulaire un moteur de croissance et un accélérateur de la performance territoriale du territoire.

4.2 Lutte et adaptation aux changements climatiques

Entre 1990 et 2021, le Québec a réduit ses émissions de gaz à effet de serre, sauf dans les secteurs du transport (+5,6 Mt) et de l'agriculture (+1,2 Mt). Cette augmentation est liée à l'augmentation du parc automobile, de l'augmentation de la proportion des VUS et des déplacements en auto-solo. Parallèlement, les changements climatiques entraînent une pression qui s'accumule sur plusieurs secteurs, avec des conséquences sur la santé, l'économie, l'agriculture et l'environnement. En Nouvelle-Beauce, les aléas climatiques les plus probables sont les vagues de chaleur, les pics de pollens et d'allergènes, les tempêtes, les inondations, les vecteurs de maladie (p. ex. : les tiques porteuses de la maladie de Lyme) et la sécheresse. L'inaction face à ces défis pourrait coûter cher, mais investir dans l'adaptation et la lutte contre les changements climatiques permettra d'économiser des fonds à long terme. **La MRC a l'opportunité de mettre en place des solutions adaptées en révisant son plan climatique et son Schéma d'aménagement.**

4.3 Les infrastructures municipales

Toutes les municipalités locales du territoire sont responsables de la gestion d'infrastructures essentielles telles que les ponts, les routes, les puits municipaux, etc. Or, ces équipements sont vieillissants et soumis à des pressions croissantes liées aux changements climatiques, à la croissance démographique et à l'évolution des besoins communautaires.

Selon l'analyse recommandée par l'UMQ et réalisée par WSP et Ouranos « *Il en coûtera minimalement 2 milliards \$/an de plus aux municipalités – soit une augmentation de 12 % de leurs dépenses totales – pour adapter leurs infrastructures*

aux changements climatiques (entretien, mise à niveau et remplacement de façon résiliente) dès 2025. »; « On estime à 399 \$ le coût annuel par habitant des changements climatiques pour les infrastructures municipales (2025-2035) selon la même étude (en Chaudière-Appalaches). »¹⁶

Dans ce contexte, il est impératif que les infrastructures publiques soient conçues pour résister aux aléas climatiques, soutenir un développement économique durable et assurer une qualité de vie optimale pour les citoyens. Pour la MRC, **investir dans des infrastructures résilientes et durables** ne se limite pas à leur simple modernisation : c'est un levier stratégique permettant d'assurer un territoire sécuritaire, attractif et prospère à long terme.

En misant sur des équipements adaptés aux défis climatiques et économiques, la MRC pourra optimiser la gestion des ressources publiques, renforcer la sécurité des collectivités et bâtir un milieu de vie durable pour les générations futures.

4.4 Les sources d'eau potable

L'expansion des périmètres d'urbanisation, ainsi que le développement des activités agricoles et industrielles exercent une pression croissante sur les sources d'eau potable. Cet enjeu est accentué par les impacts des changements climatiques (ex. : épisode de sécheresse précédé d'un épisode de pluie diluvienne). Cette situation entraîne parfois des retards dans certains projets résidentiels en raison d'une quantité ou d'une qualité d'eau insuffisante. Or, l'accès à une eau potable de qualité est un enjeu majeur pour les municipalités, tant pour la santé publique que pour un développement territorial équilibré. Dans ce contexte, **la protection des sources d'eau**

potable constitue une opportunité stratégique pour la MRC. En protégeant et en conservant les sources destinées à l'alimentation en eau potable, la MRC pourra assurer la pérennité de cette ressource essentielle tout en soutenant une croissance harmonieuse et un aménagement du territoire durable et responsable.

4.5 L'implication de la population

Pour la MRC, l'opportunité de sensibiliser et d'impliquer la population dans l'aménagement durable et responsable du territoire de la Nouvelle-Beauce ne doit pas être sous-estimée. En effet, **la MRC est un maillon essentiel pour renforcer la résilience collective face aux événements extrêmes**, améliorer les comportements (ex. : dans la gestion des matières résiduelles) et inspirer un changement durable du territoire. En impliquant la population dans la transformation de ses pratiques, la MRC peut favoriser un engagement citoyen fort, créant ainsi des projets collectifs qui renforcent le tissu social tout en ayant un impact environnemental tangible. L'implication des citoyens devient ainsi un levier puissant pour faire évoluer les mentalités et les comportements vers un avenir plus durable.

4.6 L'agriculture face aux défis de l'économie et des changements climatiques

La Nouvelle-Beauce est la 3^{ème} MRC la plus importante au Québec en termes des revenus agricoles en provenance du marché (443 millions en revenus agricoles et forestiers). 95 % du territoire de la MRC est situé en zone agricole (LPTAA). Toutefois, le milieu agricole fait face à de nombreux défis. D'abord, le vieillissement de la population agricole et la difficulté d'établissement de la relève entraînent

¹⁶ WSP, « Étude sur l'impact des changements climatiques sur les finances publiques des municipalités du Québec », 22 juillet 2022

une hausse de la valeur moyenne des terres agricoles. Ces dernières années, l'évolution du prix des intrants agricoles à des conséquences aussi sur la santé mentale des agriculteurs¹⁷ qui sont étouffés par les dettes. Par ailleurs, force est de constater qu'il y a un essoufflement de l'achat local. Entre 2021 et 2023, le prix des aliments a augmenté de 20 % au Québec. Les consommateurs sont plus stressés financièrement et changent leurs habitudes d'achat¹⁸. Enfin, l'agriculture est aussi l'un des secteurs les plus exposés aux changements climatiques. Les sécheresses prolongées, les épisodes de gel tardif et l'arrivée de nouvelles maladies et ravageurs mettent à rude épreuve la capacité des agriculteurs à maintenir leur production et à assurer la pérennité de leurs exploitations.

Dans ce contexte, **la MRC à un rôle clé à jouer pour soutenir les producteurs agricoles en période de crise et les accompagner dans leur adaptation aux défis climatiques**. Investir aujourd'hui dans la résilience

agricole, c'est assurer la prospérité et la sécurité alimentaire de demain.

4.7 La sécurité territoriale

La crise sanitaire et les derniers événements climatiques (inondations de 2019) ont profondément marqué le territoire de La Nouvelle-Beauce. En tant que premières autorités responsables de la protection des personnes et des biens, les municipalités et la MRC sont les expertes de leurs milieux. Toutefois, les nouvelles obligations qui leur incombent en matière de gestion des urgences ne s'accompagnent pas de financements adéquats pour soutenir la mise en œuvre de ces démarches. Dans ce contexte, **une régionalisation du plan de mesures d'urgence** devrait représenter une opportunité pour la MRC afin de renforcer la sécurité du territoire, d'optimiser la coordination des interventions et d'assurer une meilleure protection des citoyens.

 *Au-delà de ces enjeux, le contexte actuel, marqué par les tensions commerciales avec les États-Unis en raison des politiques protectionnistes américaines, représente un défi majeur pour le territoire de La Nouvelle-Beauce. Ces perturbations risquent d'affecter particulièrement les entrepreneurs et les producteurs agricoles en fragilisant les exportations, en augmentant le coût des matières premières et en réduisant la compétitivité des entreprises locales.*

Dans ce contexte, la MRC à un rôle stratégique à jouer pour soutenir l'économie locale et limiter ces impacts. Le développement des circuits courts et la mise en place d'initiatives favorisant l'autonomie économique du territoire seront essentiels pour renforcer la résilience des entreprises, des producteurs agricoles et de l'ensemble de la communauté face aux incertitudes du marché international.

Plus largement, l'ensemble des acteurs de La Nouvelle-Beauce doit demeurer vigilant et prêt à faire face aux turbulences diverses (ex. : COVID, fluctuations tarifaires, inondations, etc.). La résilience du milieu face à ces situations exceptionnelles doit être constante.

¹⁷ Radio-Canada, « la situation est critique » pour les travailleuses de rang dans Chaudière-Appalaches, 13 novembre 2024

¹⁸ IPC, Statistique Canada, tableau 18-10- ; AAC Sondage de 2 2 sur les perceptions des consommateurs à

l'égard des aliments Nielsen, webinaire CTAQ janvier 2023 au CTAQ; Portrait des marchés publics au Québec, AMPQ 2024

Éléments transversaux

De ce constat émergent des enjeux transversaux qui relèvent des sphères sociale, culturelle, économique et environnementale. En résumé, ces principaux enjeux peuvent ainsi être formulés comme suit :

Mobilisation et collaboration des acteurs

- Dans le cadre du développement économique, culturel, social et environnemental, l'implication des acteurs du territoire est cruciale. Que ce soit pour la gestion des matières résiduelles, la valorisation du milieu culturel, l'accueil des nouveaux arrivants, la reconnaissance des organismes communautaires ou l'adaptation aux changements climatiques, une forte mobilisation et collaboration locale et régionale est essentielle pour garantir la réussite des initiatives.

Vieillesse de la population

- Ce phénomène touche plusieurs secteurs, notamment le développement social et économique, et nécessite des adaptations des services municipaux, de l'offre de logement, ainsi que des initiatives pour soutenir la relève des bénévoles dans le milieu culturel et communautaire et des agriculteurs dans le milieu agricole.

Adaptation aux changements climatiques

- L'impact des changements climatiques touche toutes les sphères du territoire de la MRC. Une approche concertée est essentielle pour renforcer la résilience du milieu et anticiper ces évolutions, notamment en ce qui concerne les infrastructures municipales, la protection des ressources en eau, l'agriculture et la sécurité de la population.

Accessibilité et mobilité

- L'absence de transport collectif et la dépendance à l'automobile sont des problématiques économiques, sociales et environnementales. Le développement de solutions de mobilité durable et accessible concerne plusieurs aspects, allant de la qualité de vie des citoyens à la gestion des infrastructures.

Urbanisation et occupation du territoire

- L'expansion urbaine, la gestion de l'espace industriel et la préservation des terres agricoles représentent des enjeux transversaux. La MRC doit trouver un équilibre entre la croissance économique, le développement résidentiel et la protection des ressources naturelles.

Ces enjeux doivent nécessairement être traités dans une approche intégrée qui prend en compte leurs impacts croisés, afin de favoriser un développement cohérent et durable du territoire.

Les enjeux et défis prioritaires

Dans le cadre de l'élaboration de la planification stratégique, l'identification des enjeux prioritaires est essentielle, car elle permet de cerner les défis actuels qui freinent l'atteinte de la vision et de définir les solutions nécessaires pour les surmonter. Lors de l'atelier du 23 janvier 2025, les maires et les directions générales ont pu identifier à deux reprises les principaux enjeux au développement de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

- Lors du premier exercice, les principaux enjeux identifiés étaient les suivants :

Développement culturel	• La mobilisation d'acteurs dans le développement des milieux de vie (<i>enjeu 1.1</i>) • La culture est reléguée au second plan (<i>enjeu 1.5</i>) • Les inégalités d'accès à la culture (<i>enjeu 1.7</i>)
Développement économique	• La pénurie de main-d'œuvre (<i>enjeu 2.2</i>) • L'attractivité du territoire (<i>enjeu 2.5</i>) • La mutualisation de certains services municipaux (<i>enjeu 2.6</i>)
Développement social	• Le leadership du collectif en développement social (<i>enjeu 3.3</i>) • L'appartenance au territoire (<i>enjeu 3.6</i>) • La relève des bénévoles (<i>enjeu 3.9</i>)
Développement environnemental	• La gestion des matières résiduelles et la performance territoriale (<i>enjeu 4.1</i>) • Les sources d'eau potable (<i>enjeu 4.4</i>) • La sécurité territoriale (<i>enjeu 4.7</i>)

- Lors du dernier exercice de priorisation qui visait à identifier, parmi les enjeux priorisés, la grande réalisation qui rendrait les participants particulièrement fiers si elle venait à se concrétiser en 2040, l'amélioration de performance territoriale dans la gestion des matières résiduelles s'est imposée comme le principal défi environnemental majeur de la MRC d'ici à 2040.

Les ateliers de priorisation (ateliers 3, phases 2 et 3) ont fait ressortir quatre priorités majeures pour la MRC : l'attractivité du territoire, la vitalité économique, une gestion responsable des ressources (matières résiduelles, qualité de l'eau, etc.) et une mobilisation collective forte. Ces priorités reflètent une volonté commune de développer une MRC durable, inclusive et accueillante, avec un accent porté sur l'amélioration de la qualité de vie, la cohésion sociale et l'accessibilité aux services et à la culture.

La vision stratégique

La combinaison des résultats des ateliers de priorisation, des enjeux transversaux et des cinq valeurs distinctives, révèle une vision claire et ambitieuse pour l'avenir de la MRC.

Les piliers de la vision

Les éléments compris dans la vision stratégique de la MRC sont interdépendants et leur mise en œuvre a pour but de renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance au territoire. Portés par l'ensemble des parties prenantes, ces éléments dessinent une trajectoire où le développement culturel, social, économique et environnemental du territoire de la MRC s'inscrit dans une vision de devenir une municipalité durable. L'équilibre entre solidarité, mobilisation, innovation et adaptation aux défis modernes semble être la clé de cette trajectoire.

Qualité de vie et inclusion sociale	Solidarité et engagement	Vitalité économique et attractivité	Mobilité durable et accessibilité	Développement durable et adaptation
• Adapter les milieux de vie aux besoins de la population • Renforcer l'intégration et l'appartenance au territoire	• Soutenir les acteurs du milieu • Favoriser l'implication de la communauté	• Stimuler l'innovation durable et l'entrepreneuriat • Renforcer l'attractivité du territoire	• Développer une culture de la mobilité durable • Assurer l'accessibilité aux services	• Optimiser la gestion des ressources • Intensifier la résilience aux changements climatiques

L'énoncé de vision stratégique

Incarner un territoire dynamique et solidaire, où l'entrepreneuriat et l'innovation durable se conjuguent avec une qualité de vie exceptionnelle, une mobilisation collective forte et une gestion responsable des ressources, offrant ainsi un avenir prospère et inclusif pour toutes les générations.

Un territoire dynamique et solidaire

Ces termes renvoient aux valeurs distinctives de la MRC. Ils soulignent la capacité du territoire de relever les défis et obstacles qui se présentent à lui. Ils renvoient également à une énergie collective, marquée par la volonté de bâtir un avenir commun, où chaque membre contribue activement à sa résilience et à son développement harmonieux.

L'entrepreneuriat et l'innovation durable

L'entrepreneuriat et l'innovation sont des moteurs essentiels pour un avenir prospère. La MRC doit mettre l'accent sur une croissance équilibrée, respectueuse des enjeux environnementaux.

Qualité de vie exceptionnelle

La qualité de vie et l'attractivité du territoire sont des priorités majeures pour la MRC et il est important que la trajectoire du développement économique, culturel, social et environnemental évolue dans cette direction.

Mobilisation collective forte

La mobilisation et la collaboration de l'ensemble des parties prenantes doivent être au cœur du modèle de développement durable de la MRC.

Gestion responsable des ressources

La gestion responsable des ressources, en particulier les matières résiduelles, est un enjeu clé pour assurer la durabilité du territoire, notamment dans un contexte de changements climatiques.

Offrant ainsi un avenir prospère et inclusif pour toutes les générations

La MRC s'engage, dans sa vision, à garantir un développement équitable, où la prospérité bénéficie à tous, sans oublier les générations futures. Cela implique un territoire inclusif, viable et respectueux des besoins de chaque génération.

Axes d'intervention et objectifs

Pilier 1 : Qualité de vie et inclusion sociale		
Axes d'interventions	Objectifs	Cadrage avec les enjeux
1.1. Adapter les milieux de vie aux besoins de la population	1.1.1. Adapter les logements aux besoins de la population	3.1, 3.10 et 3.11
	1.1.2. Structurer une offre de service de proximité qui répond aux besoins de première nécessité	3.1, 3.5, 3.10 et 3.11
	1.1.3. Favoriser l'interaction sociale par le biais de nos espaces publics	3.7
1.2. Renforcer l'intégration et l'appartenance au territoire	1.2.1. Améliorer l'intégration des nouveaux arrivants	2.2, 3.2, et 3.6
	1.2.2. Promouvoir et encourager le développement d'initiatives culturelles de proximité	1.1, 1.4, 1.5 et 1.7
	1.2.3. Valoriser le caractère distinctif du territoire (ruralité, histoire, patrimoine, agriculture, etc.)	3.6 et 3.12

Pilier 2 : Solidarité et engagement		
Axes d'interventions	Objectifs	Cadrage avec les enjeux
2.1. Soutenir les acteurs du milieu	2.1.1. Accompagner, soutenir et sensibiliser les organismes pour le recrutement et la rétention des bénévoles	1.3 et 3.9
	2.1.2. Valoriser et reconnaître les organismes communautaires présents sur le territoire	3.8
	2.1.3. Établir des collaborations et mutualisation de certains services	2.6
2.2. Favoriser l'implication de la communauté	2.2.1. Mobiliser et impliquer les acteurs pour dynamiser les communautés	1.1, 1.5, 3.6 et 3.8
	2.2.2. Encourager à la mise en place d'incitatifs pour assurer la relève et la rétention des bénévoles	1.3, 1.6 et 3.9
	2.2.3. Ancrer pleinement le développement social dans la planification territoriale	3.3

Pilier 3 : Attractivité et vitalité économique		
Axes d'interventions	Objectifs	Cadrage avec les enjeux
3.1. Stimuler l'innovation durable et l'entrepreneuriat	3.1.1. Encourager et sensibiliser un développement durable et concerté des activités économiques	2.1 et 2.4
	3.1.2. Soutenir l'innovation pour des solutions énergétiques et de consommation plus responsables	2.8
	3.1.3. Valoriser nos milieux de vie et entreprises locales à travers l'innovation durable	2.2, 2.6, 3.2 et 3.6
3.2. Renforcer l'attractivité du territoire	3.2.1. Renforcer l'offre touristique et la coopération locale et régionale	2.3 et 2.5
	3.2.2. Promouvoir les milieux de vie pour attirer et retenir la main-d'œuvre	1.1, 2.2, 2.5, 3.2, et 3.6
	3.2.3. Saisir les opportunités de développement liées au retour du train	2.7

Pilier 4 : Mobilité durable et accessibilité		
Axes d'interventions	Objectifs	Cadrage avec les enjeux
4.1. Développer une culture de la mobilité durable	4.1.1. Planifier l'aménagement du territoire pour intégrer des solutions de mobilité active et durable	3.1, 3.4, 3.6, 4.2 et 4.3
	4.1.2. Mettre en place des solutions innovantes de transport durable et intelligent	3.4 et 4.2
	4.1.3. Encourager les modes de déplacements actifs	3.4, 4.2 et 4.5
4.2. Assurer l'accessibilité aux services	4.2.1. Faciliter l'accès aux services pour toutes les générations	1.5, 1.7, 3.5
	4.2.2. Adapter les infrastructures et services au contexte de vulnérabilités	3.4 et 4.3
	4.2.3. Rendre les services accessibles à tous, quels que soient les obstacles sociaux ou géographiques	3.1, 3.4, 3.6, 3.7, 3.10

Pilier 5 : Développement durable et adaptation		
Axes d'interventions	Objectifs	Cadrage avec les enjeux
5.1. Optimiser la gestion des ressources	5.1.1. Améliorer la performance territoriale dans la gestion des matières résiduelles	4.1 et 4.5
	5.1.2. Favoriser les opportunités de requalification et transformation	4.4 et 4.5
	5.1.3. Protéger et faire une utilisation durable des ressources du territoire (ex. : eau potable, territoire agricole, énergie, etc.)	4.1 et 4.5
5.2. Intensifier la résilience aux changements climatiques	5.2.1. Réduire les émissions de GES des organismes municipaux et de la collectivité	4.2, 4.3 et 4.5
	5.2.2. Renforcer la capacité de réponse aux aléas climatiques et la résilience des systèmes ¹⁹ du territoire	4.3 et 4.7
	5.2.3. Accompagner durablement les acteurs du milieu face aux perturbations climatiques	2.2, 3.12 et 4.6

¹⁹ « Les impacts des changements climatiques affectent à la fois les systèmes anthropiques et naturels. Les infrastructures, la population, l'économie locale, l'environnement naturel et les services municipaux sont tous des exemples de systèmes. » - Ouranos et MELCCFP. 2024. ÉLABORER UN PLAN D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES – Guide pour les organismes municipaux. 138 pages.

